

**ANNALES**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE**  
DE LYON

---

*Année 1867.*

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME QUINZIÈME

---

PARIS  
F. SAVY, LIBRAIRE  
rue Hautefeuille, 24.

—

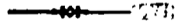
15 Janvier 1868.

# DESCRIPTION

D'UNE

## NOUVELLE ESPÈCE DE COLÉOPTÈRE

DE LA TRIBU DES CARABIDES



**Diachromus exquisitus; MULSANT et REY.**

*Oblongus, subnitidus, parùm convexus, densius fulvo-pubescent, subtiliter densè, capite pronotoque fortiùs, punctulatus; infrà niger, suprà viridi-cyaneus, antennis, capite, pronoti margine tenui, elytrorum limbo externo tertiâque parte baseos, prosterni basi apiceque, coxis anticis, coxarum intermediarum et posticarum apice, pedibusque rufo-testaceis. Pronotum subtransversum, subcordatum, basi angustius, lateribus anticè subrotundatis, angulis posticis rectis, medio subtiliter canaliculatum. Elytra subparallela, apice obtusè rotundata distinctiusque sinuata, lævi-striata.*

♂ *Les quatre premiers articles des tarsez antérieurs et intermédiaires garnis en dessous d'une brosse épaisse de poils flaves et courts, entremêlés de petites ventouses. Les 2<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> des antérieurs, en outre, fortement dilatés. Les mêmes des intermédiaires à peine dilatés.*

♀ *Les quatre premiers articles des tarsez antérieurs et intermédiaires simplement ciliés en dessous. Les 2<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> des antérieurs subcyathiformes et légèrement dilatés. Les mêmes des intermédiaires simples ou non dilatés.*

Long. 0<sup>m</sup>,009 (4 l.). — Larg. 0<sup>m</sup>,0035 (1 l. 2/3).

*Corps oblong, assez brillant, revêtu d'une fine et courte pubescence flave, assez serrée.*

*Tête d'un tiers moins large que la partie antérieure du prothorax; densément et assez fortement ponctuée, avec le cou lisse ou presque*

lisse; d'un roux testacé assez brillant; revêtue d'une pubescence fauve, assez courte, assez serrée et redressée, avec une longue soie rousse de chaque côté, près des yeux. *Front* peu convexe, offrant de chaque côté entre les antennes une impression arquée en dedans, assez prononcée et joignant la base de *l'espitome*: celui-ci assez fortement et subrugueusement ponctué, séparé du front par une suture fine, mais assez sensible, présentant de chaque côté de son bord antérieur une longue soie fauve. *Labre* peu convexe, presque lisse, d'un roux testacé ou ferrugineux, cilié à son bord apical de 6 longues soies flaves et brillantes. *Les autres parties de la bouche* d'un roux testacé avec l'extrémité des *mandibules* d'un noir de poix.

*Yeux* assez saillants, noirs.

*Antennes* filiformes, à peine aussi longues que la moitié du corps; entièrement rousses ou d'un roux testacé; finement et brièvement pubescentes, avec quelques cils plus longs, en dessus et en dessous, vers l'extrémité de chaque article.

*Prothorax* subcordiforme, subtransverse ou un peu moins long que large; plus étroit dans sa plus grande largeur que la base des élytres; circulairement et largement échancré au sommet, avec les angles antérieurs émoussés, mais assez saillants; subtronqué à la base; légèrement arrondi antérieurement sur les côtés, qui sont faiblement sinués en arrière, avec les angles postérieurs droits et plus ou moins prononcés; peu convexe sur le dos, et marqué sur sa ligne médiane d'un sillon canaliculé, fin, raccourci en avant et en arrière; transversalement subdéprimé à sa base où il offre de chaque côté une impression droite, oblongue et assez sentie; assez densément et assez fortement ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu plus serrée dans les impressions; revêtu d'une fine pubescence fauve, assez serrée et presque droite, avec deux longs poils sur les côtés: l'un situé avant le milieu, l'autre vers les angles postérieurs; d'un vert foncé assez brillant, souvent bleuâtre, avec le fin rebord extérieur d'un roux testacé.

*Écusson* presque lisse, d'un noir assez brillant et submétallique.

*Élytres* oblongues, deux fois et demie aussi longues que le prothorax; légèrement arrondies vers les épaules, puis subparallèles sur les côtés jusqu'aux trois quarts de leur longueur, après lesquels elles se rétrécis-

sent un peu pour aller s'arrondir largement et obtusément au sommet; distinctement et individuellement sinuées avant l'angle sutural qui est un peu émoussé; peu convexes; offrant 9 stries assez fines, mais bien marquées, et le commencement d'une 10<sup>e</sup> entre la juxta-suturale et la 2<sup>e</sup>: ces stries un peu plus profondes vers le sommet et la 7<sup>e</sup> marquée d'un gros point enfoncé près de son extrémité, à la hauteur des sinus; avec les intervalles plans, couverts d'une ponctuation plus serrée et surtout beaucoup plus fine que celle du prothorax, et le submarginal avec une série de points grossiers, un peu plus écartés vers le milieu des côtés; revêtues d'une pubescence serrée, fauve, un peu couchée, un peu plus courte que celle de la tête et du prothorax; présentant sur les côtés des épaules un ou deux longs poils redressés et de même couleur; assez brillantes; bleuâtres avec le limbe extérieur et le premier tiers d'un roux testacé; ou bien, d'un roux testacé et parées d'une tache d'un bleu violacé, étendue jusqu'à la suture et occupant la majeure partie du disque, moins le tiers basilaire, et ordinairement peu tranchée dans son pourtour, de manière à se fondre insensiblement avec la couleur foncière. *Épaules* assez largement arrondies en dehors.

*Dessous du corps* obsolètement ponctué, un peu plus fortement sur les côtés de la poitrine; à peine pubescent; d'un noir brillant, parfois sub-métallique, avec le dessous de la tête, la partie antérieure et le sommet du prosternum, les hanches antérieures, l'extrémité des intermédiaires et postérieures, et le repli inférieur des élytres d'un roux testacé. *Tête du prosternum* offrant deux longs poils. *Métasternum* longitudinalement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* parsemé de quelques longs poils redressés.

*Pieds* d'un roux testacé assez brillant, ainsi que les trochanters, avec l'éperon des tibiais antérieurs épais et d'un noir de poix; à peine pubescents. *Cuisses* assez épaisses, légèrement ciliées en dessous. *Tibiais et tarseis* hispido-sétosellés.

Patrie: l'Orient.

*Obs.* Cette espèce est facile à confondre avec le *Diachromus germanus* dont nous l'avions d'abord considérée comme une simple variété locale. Mais l'examen attentif de plusieurs échantillons nous y a fait découvrir des caractères spécifiques constants. En effet, la forme générale est pro-

portionnellement un peu plus étroite, et la couleur un peu plus brillante. La ponctuation de la tête et du prothorax est un peu plus grossière. Celui-ci est un peu moins court, moins rétréci en arrière, avec les côtés moins arrondis en avant et les angles antérieurs plus proéminents. Les élytres sont plus parallèles ou moins arrondies sur leurs côtés, et la tache dont elles sont parées est toujours moins nette sur ses bords, plus étendue et même quelquefois au point d'envahir presque toute la surface. Enfin, le dessous du corps présente aussi quelques différences quant à la coloration de quelques-unes de ses parties : ainsi, par exemple, la partie antérieure et la tête du prosternum sont d'un roux testacé, tandis que tout ce segment est noir dans le *Diachromus germanus*. Les hanches antérieures sont entièrement d'un roux testacé, et les intermédiaires et postérieures sont largement lavées de cette même couleur dans le *Diachromus exquisitus*, au lieu que toutes les hanches sont plus ou moins faiblement roussâtres à leur extrémité, seulement chez le *Diachromus germanus*.

---